

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DU CAMPET sur la commune principale de l'AIOT 1 Chemin du Campet 12290 Prades-Salars.

La référence de votre dossier est A-4-BI80AKORQ et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/04/2024 à 10h33 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18120002300016**

Organisme : **CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE**

Fonction : **CONSEILLER ENVIRONNEMENT**

Personne morale

N° SIRET **39987668900015**

Raison sociale **GAEC DU CAMPET**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

PRADES-SALARS

12290 PRADES SALARS

Signataire

Qualité : **ASSOCIE**

Référent

Fonction : **CONSEILLER ENVIRONNEMENT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DU CAMPET**

Description des activités :

Didier RAYNAL, Jérôme RAYNAL et Corinne RAYNAL sont les associés du GAEC du Campet. L'exploitation de 160 ha SAU est en polyculture élevage et valorisée avec la production de lait de vaches. Le cheptel est composé de 65 vaches Prim'Holstein (ICPE pour 70 vaches), 4 taureaux laitiers et son renouvellement (vêlage à 3 ans). Les installations d'élevage sont fonctionnelles. Les vaches laitières sont gérées en stabulation logette, les autres animaux en litière accumulée. Les modes de conservation des fourrages sont diverses (ensilage, enrubannage et foin en sec). En 2024, François RAYNAL (fils de Jérôme et Corinne) devient associé du GAEC comme jeune agriculteur. Les installations sont conçues pour 80 vaches, ce qui est suffisant pour l'augmentation du cheptel à venir (demande icpe pour 80 vaches laitières). Un hangar de 20 m X 17,9 m va être construit, il permettra de réduire la part de l'enrubanné (demande icpe pour 2500 m3 de matériaux combustibles). L'exploitation est dotée d'une fosse qui permet le stockage de l'ensemble des effluents. Le fumier très compact des litières accumulées est stocké aux champs.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **1 Chemin du Campet 12290 Prades-Salars**

X : 684039

Y : 6346794

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 80 u	Nombre de vaches 10 u	D

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.